



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

Département de Seine et Marne

Commune de QUIERS

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS
du vendredi 7 avril 2023**

DEL-2023-18

Le vendredi sept avril deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois avril deux mille vingt-trois, convocation diffusé le même jour s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, Mme Mégane CORDELLE, M. José CUETO, Mme Marie BRIARD, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Jean-François THOLLET qui donne pouvoir à Mme Véronique THOLLET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombres de suffrages exprimés : 12

Objet : Vote du budget primitif du Service de l'Eau et l'Assainissement pour l'année 2023.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et avoir pris connaissance du compte rendu de la commission des Finances,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de voter le budget primitif du service de l'eau et de l'assainissement 2023 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
60 436,49	60 436,49	2 900 680,44	2 900 680,44

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Fait à Quiers, le 7 avril 2023

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

